

06

octobre
2014

Palais de Justice de Douai 1714 - 2014

TAD

conçu par
S. Coffinet



C'est en octobre 1714, que le Parlement de Flandre s'installe à Douai dans ce qui fut anciennement le refuge de l'Abbaye de Marchiennes, le long des rives de la Scarpe.

De nombreux travaux sont réalisés tout au long du XVIII^e siècle (prison, greffe, chambres de justice, et chambre du parlement).

Le bâtiment situé au nord étant délabré, il fut remplacé en 1784 par un édifice néo-classique, dessiné par l'architecte lillois Michel Lequeux. Il constitue la plus belle façade du bâtiment qui est ici bien représentée sur le timbre-poste.

Une extension du Palais de Justice voit le jour en 1978 sous la forme d'une tour moderne de 9 étages (à droite du timbre).

Le Palais de Justice de Douai est la 3^e cour d'appel de France et fêtera donc en 2014 ses 300 ans d'existence.



INFOS TECHNIQUES

Création et gravure : Martin Mörck

d'après photo Damien Langlet

Impression : taille-douce

Couleurs : polychromie

Format : horizontal 40,85 x 30

Présentation : 48 timbres à la feuille

Valeur faciale : 0,83€

Tirage : 1 000 000 ex

INFOS PRATIQUES

À Douai (Nord)

Le vendredi **3 octobre 2014** de 9h à 17h, à la cour d'appel de Douai, Salle Merlin de Douai, 1, place Charles de Pollichove, 59500 Douai.

À Paris

Les vendredi **3** et samedi **4 octobre 2014** de 10h à 18h au Carré d'Encre, 13bis rue des Mathurins, 75009 Paris.

Dans certains bureaux de poste à partir du **6 octobre 2014**, au Carré d'Encre, par correspondance à Phil@poste, service clients et sur le site Internet www.laposte.fr